



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le communautaire à boutte dépose une motion de blâme devant les bureaux de Christine Fréchette, première ministre du Québec

Québec, le 8 juin 2026 - **Lundi le 8 juin** à 11h45, des centaines de travailleuses et travailleurs du milieu communautaire autonome se rassembleront devant les bureaux de la première ministre Christine Fréchette, à Saint-Constant, afin d'y **déposer officiellement une motion de blâme** à l'endroit du gouvernement de la Coalition Avenir Québec.

Ce geste s'inscrit dans une escalade des moyens de pression, alors que le gouvernement continue de faire la sourde oreille face à une crise largement documentée et dénoncée par le milieu communautaire depuis plusieurs années.

Une mobilisation nationale, un silence gouvernemental

Au cours des derniers mois, le milieu communautaire s'est mobilisé comme jamais. Le 2 avril dernier, près de 10 000 travailleuses et travailleurs provenant de toutes les régions du Québec se sont rassemblé-es devant l'Assemblée nationale pour interpellier directement les décideurs et exiger des engagements financiers durables à la hauteur des besoins sur le terrain.

Le 28 avril dernier, des représentant-es du mouvement ont rencontré les membres du cabinet de la première ministre Christine Fréchette et de celui de Chantal Rouleau, ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire. Lors de cette rencontre, ils ont déposé leurs demandes : un fonds d'urgence pour éviter d'éventuelles fermetures d'organismes et une table de négociation rapide pour enfin pouvoir dialoguer. Depuis cette rencontre, Le communautaire à boutte est sans réponse de leur part. Ce refus de dialoguer n'est pas anodin. Il envoie un message clair à 50 000 personnes qui s'investissent corps et âme pour leur communauté et aux trois millions de Québécoises et Québécois qui comptent sur leurs services. Ce message, c'est celui de l'indifférence.

Malgré cette rencontre, l'ampleur de cette mobilisation nationale et la clarté des revendications portées collectivement, le gouvernement refuse toujours de s'asseoir à une table de négociation avec le mouvement Le communautaire à boutte.

Quand l'indifférence ne tient plus

La motion de blâme déposée, aujourd'hui, dresse un constat sans équivoque :

- Les organismes communautaires sont maintenus dans un sous-financement chronique, structurel résultant d'une inaction gouvernementale persistante ;
- Les équipes doivent absorber une hausse constante des besoins sociaux sans ressources adéquates ;
- Cette situation épuise les travailleuses et travailleurs et fragilise directement les services offerts à la population.

Loin d'être accidentelle, cette crise découle de choix politiques répétés et d'une gouvernance à court terme qui néglige le rôle fondamental du milieu communautaire dans le maintien du filet social québécois.

Un refus de négocier inacceptable

La motion de blâme dénonce également le refus persistant du gouvernement et de la première ministre Christine Fréchette d'entendre les revendications du milieu communautaire. Ce refus de dialoguer démontre une indifférence envers les organismes, leurs équipes et les communautés qu'ils soutiennent au quotidien.

Des exigences claires et urgentes

Par cette action, le mouvement Le communautaire à boutte réaffirme ses exigences :

- L'ouverture immédiate d'une table de négociation avec le milieu communautaire ;
- Un financement stable, récurrent, indexé et à la mission, à la hauteur des réalités du terrain ;
- La fin des mesures temporaires et des demi-solutions qui perpétuent la crise plutôt que de la résoudre.

« Avec la mobilisation historique que nous avons menée partout au Québec et le changement de leadership à la tête du gouvernement, nous avons sincèrement espoir qu'une nouvelle ouverture au dialogue soit possible. Malheureusement, nous constatons, aujourd'hui, que les organismes communautaires continuent d'être traités comme une dépense à gérer plutôt que comme des partenaires essentiels au bien-être collectif. Ce manque d'écoute et de considération est profondément décevant pour les 50 000 travailleuses et travailleurs du milieu communautaire qui soutiennent chaque jour des millions de personnes partout au Québec. », déplorent les porte-paroles du mouvement Le communautaire à boutte.

Tant et aussi longtemps que les revendications du mouvement Le communautaire à boutte ne seront pas entendues et que des engagements clairs ne seront pas pris par le gouvernement, les actions de mobilisation du mouvement et des groupes communautaires se poursuivront partout au Québec.

À propos du mouvement Le communautaire à boutte

Le mouvement **Le communautaire à boutte** regroupe des travailleuses, travailleurs et organismes communautaires de toutes les régions du Québec. Il vise à faire reconnaître pleinement le rôle essentiel du milieu communautaire, à lutter pour des conditions de travail décentes et à obtenir des engagements politiques et financiers durables pour assurer sa pérennité.

Pour en savoir plus sur le mouvement : www.aboutte.info. Facebook : [Le communautaire à boutte](#)

- 30 -

Source :

Comité national – Le communautaire à boutte

Pour toute demande d'entrevue, information sur le mouvement et joindre les porte-paroles, contactez :

Émilie Marchand, responsable des communications

communication@cabtraitdunion.com | Cellulaire : 418 806-7417